



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, installe
l'Observatoire des variations, de l'intersexuation et de l'identité dans le sport (OVIDIS)**

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028, puis des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030, le sport de haut niveau est confronté à d'importantes évolutions relatives aux conditions d'accès aux catégories de compétition, en particulier à la catégorie féminine.

Le retour des tests de féminité annoncé le 26 mars dernier par le Comité International Olympique (CIO) soulève des interrogations scientifiques, médicales, juridiques, éthiques, sportives et diplomatiques d'une importance particulière.

Ce sujet interroge quant aux principes fondamentaux que la France entend défendre : l'équité sportive, la protection de l'intégrité physique et psychologique des athlètes, le respect des droits fondamentaux, la lutte contre toutes les formes de discrimination, ainsi que la préservation de l'universalité du sport.

Conformément aux recommandations du rapport « Transidentité et sport de haut niveau », remis le 20 décembre 2024 par le comité d'experts coprésidé par Sandra Forgues et le professeur Jean-François Toussaint, ainsi qu'aux engagements pris au lendemain de l'annonce de la réintroduction des tests de féminité, **Marina FERRARI**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a décidé de créer **l'Observatoire des variations du développement, de l'intersexuation et de l'identité dans le sport (OVIDIS)**.

Cet observatoire, dont la présidence a été confiée au professeur Toussaint, a pour mission de produire une expertise rigoureuse, documentée et indépendante, de nature à éclairer la décision publique, et contribuera à définir les positions françaises, à appuyer l'action internationale du ministère et à nourrir les échanges avec les instances sportives internationales compétentes.

Les objectifs de l'Observatoire

- Établir un état des lieux scientifique, médical, juridique, éthique et international des politiques de catégorisation sexuée dans le sport de haut niveau et amateur ;
- Analyser les évolutions réglementaires adoptées par le CIO et les fédérations sportives internationales, ainsi que leurs conséquences potentielles ;
- Produire une cartographie consolidée des positions des organisations sportives internationales, des États, des fédérations nationales et des associations d'athlètes ;

- Identifier les impacts possibles de ces évolutions pour les athlètes françaises, les fédérations sportives françaises et les parcours de qualification aux grandes compétitions internationales ;
- Éclairer les enjeux liés à la préparation et à la participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028 et des Alpes françaises 2030 ;
- Proposer des scénarios d'anticipation permettant aux acteurs du sport français de disposer d'éléments d'aide à la décision ;
- Formuler toute recommandation utile au renforcement de la sécurité juridique des acteurs, de la protection des athlètes et de l'équité sportive.

Une approche pluridisciplinaire et indépendante

L'Observatoire conduira ses travaux selon une approche pluridisciplinaire, associant les expertises scientifiques, médicales, juridiques, sportives, sociologiques, institutionnelles et économiques requises par la compréhension de ces enjeux. Il fondera ses analyses sur les meilleures connaissances disponibles et veillera à distinguer clairement les constats établis, les hypothèses scientifiques et les choix relevant de l'appréciation des décideurs publics.

Il pourra procéder à toute audition qu'il estimera utile, notamment auprès des administrations de l'État concernées, du Comité National Olympique et Sportif Français, du Comité Paralympique et Sportif Français, des fédérations sportives, des représentants des athlètes et des organisations sportives internationales.

Calendrier des travaux

Un premier rapport d'orientation sera remis à la ministre au cours du **second semestre 2026**. Il actualisera l'état des connaissances scientifiques et réglementaires, analysera les conséquences des décisions récemment adoptées par les instances sportives internationales et proposera plusieurs scénarios prospectifs de nature à éclairer les choix du mouvement sportif et des pouvoirs publics dans la perspective des Jeux de Los Angeles 2028.

L'Observatoire poursuivra ensuite ses travaux jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes françaises 2030, avec la **remise d'un rapport annuel** destiné à actualiser les analyses conduites et à renforcer la capacité d'anticipation et d'influence de la France sur ces questions.

« Les évolutions engagées par les instances sportives internationales soulèvent des questions majeures auxquelles nous devons répondre avec responsabilité. La France continuera de défendre sans relâche les principes fondamentaux qui ont toujours fondé son action : l'équité sportive, la protection de l'intégrité physique et psychologique des athlètes, en particulier les femmes, ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination. Avec cet observatoire, nous nous donnons les moyens d'éclairer les décisions publiques et d'accompagner au mieux nos athlètes en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028, puis ceux des Alpes françaises 2030 ».

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

presse@jeunesse-sports.gouv.fr

01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37